



# Bulletin de Politique Générale

www.fft-da.fr

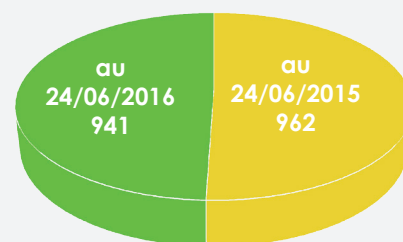
n°2 - Juillet 2016

L'été nous engage sur la voie olympique. A moins d'une trentaine de jours des Jeux de Rio, quoi de plus naturel que de consacrer un chapitre de ce second bulletin à cette période cruciale des dernières semaines. La préparation des athlètes, du club à l'équipe de France, est un enjeu central de notre politique et doit faire l'objet de toutes les attentions. Toujours sous l'angle de la formation, la FFTDA a accueilli à l'INSEP, le séminaire des coaches organisé conjointement avec l'ETU. Durant une journée, les entraîneurs européens ont pu se nourrir de l'expertise de Chakir Chelbat (AI). Vous découvrirez également à la lecture de ce numéro que la nouvelle organisation de la Direction Technique Nationale, qui sera présentée en septembre, impactera le rôle des équipes techniques régionales (ETR) en leur offrant plus d'espace d'expression. C'est une nécessité en vue de la mise en place de la fusion des ligues. Cette réforme est indispensable au même titre que celle de nos textes en voie de modernisation. Vous découvrirez aussi un focus sur le plan Citoyen du Sport dont l'objectif est de renforcer l'accès aux activités sportives des jeunes, un de nos axes forts de développement. Avec 53499 licenciés (au 24 juin 2016), la FFTDA continue de fédérer et de renforcer son travail auprès de ses pratiquants, ses bénévoles, ses militants et ses professionnels.

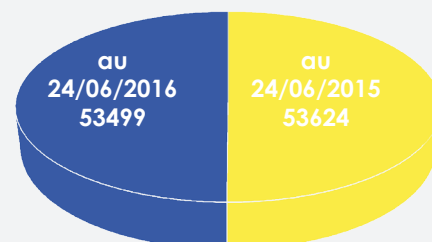
Bonne lecture à tous !

## ZOOM LES CHIFFRES DE JUIN

Comparatif de date à date



CLUBS



LICENCIES



## HAUT NIVEAU

### SUR LA ROUTE DE RIO

► A l'issue de l'Euro seniors, notre comité de sélection s'est réuni pour entériner la liste des athlètes qui feront partie de l'équipe de France olympique du 17 au 20 août 2016. Ses choix se sont portés sur Yasmina Aziez en -49 kg (*remplaçante Floriane Liborio*) ; Haby Niaré en -67 kg (*remplaçante Magda Wiet Henin*) ; Gwladys Epangue en +67 kg (*remplaçante Anne-Caroline Graffe*) et M'bar N'diaye en +80 kg (*remplaçant Omar El Yazidi sous réserve de son classement mondial*). Ces choix ont été validés le 7 juin dernier par la Commission Consultative des Sélections Olympiques (CCSO) sauf pour la catégorie des lourdes qui devra être confirmée lors de la session du 13 juillet prochain. Gwladys Epangue a en effet entamé un contre-la-montre avec le staff médical pour soigner une blessure contractée en décembre et revenir à son meilleur niveau.

► A Montreux, lors des Championnats d'Europe, les résultats de l'équipe de France se sont révélés en demi-teinte (1 médaille d'argent et 5 en bronze). « *Forcément, on attendait mieux car nos athlètes ont les capacités de ramener de l'or. Relativisons cependant, notre niveau d'exigence a progressé en même temps que celui des Français qui ont encore quelques semaines pour relever le plus grand défi de leur carrière : briller aux Jeux Olympiques. Ce championnat est un indicateur, une base de travail pour ajuster notamment la préparation olympique (PO)* ». a déclaré Idir Boumertit, Président de la commission Haut Niveau, au lendemain du championnat.

► Concoctée par le staff fédéral avec à sa tête le DTN Patrick Rosso, la PO se poursuivra jusqu'au 13 août, date de fin du stage terminal prévu au Brésil. La préparation des Bleus suit des règles immuables qui les placeront dans des conditions optimales avant le début des Jeux. Alors que l'équipe se prépare à vivre une expérience unique au sein des commandos d'élite de l'Armée française, les stages d'opposition avec les équipes coréenne et cubaine leur ont permis d'affiner leur technique de taekwondo. Mi-juillet, la répétition générale des Jeux sera un autre temps fort de cette préparation. Les JO sont synonymes de pression accrue, l'objectif est donc de placer les athlètes dans les mêmes conditions (horaires, temps d'attente, isolement...) afin d'anticiper un maximum de paramètres. Fin juillet, les Bleus seront « mis au vert » pour se changer les idées et continuer à resserrer les liens du groupe. En plus des activités collectives, de nombreuses séances plus spécifiques seront programmées, avec beaucoup de renforcement musculaire. Début août, ils s'envoleront pour Rio afin de prendre leurs marques brésiliennes lors du stage terminal et rentrer dans le vif du sujet.

► Si une attention particulière est portée aux qualifiés olympiques, c'est bien tous nos athlètes qui mettent leur talent et leur volonté au service du maillot bleu. Début juillet, les cadets ont effectué leur stage de préparation pour les prochains Championnats d'Europe en Roumanie. Un regroupement marqué par la visite de Gwladys Epangue, médaillée olympique, venue partager son expérience du haut niveau. Une rencontre enrichissante qui, espérons le, fera naître de belles vocations.



Une autre Championne du Monde, la Coréenne Choï You Lee, viendra animer le stage de l'équipe de France Pomsé, du 23 au 26 août, à l'INSEP. Les Bleus se prépareront sous sa direction pour les Championnats du Monde prévus en octobre à Lima.

Malheureusement pour nos espoirs, leur déplacement aux Championnats d'Europe vient d'être annulé suite aux recommandations du Ministère des Affaires Etrangères. La situation politique et sécuritaire dans le Caucase demeure actuellement instable. Tout déplacement dans cette région est vivement déconseillé.

#### **AGENDA DES BLEUS**

- 23-30/06 : PO - opposition cubaine (Cuba)
- 1<sup>er</sup>-3/07 : Stage Equipe de France cadets
- 11-15/07 : PO - Armée française
- 18-20/07 : PO - répétition générale (INSEP)
- 26-30/07 : PO - mise au vert (à définir)
- 7-13/08 : PO - stage terminal (Brésil)
- 17-20/08 : Epreuves olympiques de Taekwondo
- 23-26/08 : Stage Equipe de France Technique
- 8-11/09 : Championnats d'Europe Cadets
- Octobre : Championnats du Monde Pomsé

## **PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT**

► Si les jeux représentent le graal pour les sportifs de haut-niveau, le chemin pour y parvenir est long et s'inscrit dans un processus de développement à long terme des combattants. Au cours de leur formation, les jeunes valident des étapes leur permettant d'acquérir expérience, savoir-faire, culture du haut-niveau et de la performance. Leurs entraîneurs doivent d'ailleurs intégrer, dans leurs méthodes d'entraînement, les différents paramètres physiques, technico-tactiques, cognitifs et socio-affectifs des athlètes en fonction de leur âge et de leur individualité. Notre Projet de Performance Fédéral (PPF) (*actuellement en cours d'élaboration avec la commission Haut Niveau*) et nos dispositifs de formation des élites régionales (DFER) doivent s'appuyer en amont sur cette formation. Le Président de la commission, Idir Boumertit affirme à juste titre que les « *DFER doivent s'inscrire en complément du travail réalisé en club et répondre aux besoins de nos jeunes talents en termes d'opposition, de suivi et d'objectifs* ». C'est pourquoi les cadres du haut niveau, en lien avec les entraîneurs régionaux des DFER, ont rédigé un document de cadrage sur l'entraînement des combattants de 13 à 17 ans destiné à tous les entraîneurs (*en ligne sur notre site fédéral*). L'objectif est de formaliser les attentes spécifiques liées à l'entraînement, de travailler ensemble, en cohérence et d'accompagner aussi bien la performance des entraîneurs que celle des sportifs.



## REFORME FEDERALE

### REORGANISATION DE LA DTN

► Au sein de l'équipe de France, l'accompagnement des sportifs est confié à des experts, qui ensemble, se mobilisent pour optimiser les ressources, travailler en lien étroit dans la polyvalence.

C'est pourquoi le DTN a repris les rênes du projet olympique suite au retrait de Myriam Baverel. « *J'ai effectivement décidé de stopper les missions de Myriam Baverel comme « Chef du projet olympique » afin qu'elle fasse une pause et prenne du recul jusqu'au mois de juillet. Période à laquelle ses missions seront revues* » a déclaré Patrick Rosso. Une décision présentée et approuvée par le bureau directeur.

► La mobilité de nos équipes permet une souplesse indispensable à l'optimisation de notre fonctionnement. A ce titre, une nouvelle organisation de la DTN se met actuellement en place pour optimiser la mise en oeuvre de ses actions. Elle sera présentée en septembre prochain. Notre volonté est de rendre plus efficiente l'intervention des cadres auprès des ligues, de dynamiser l'activité des ETR et ainsi de revaloriser leur rôle. Cette décision s'inscrit dans une réflexion plus globale de réorganisation territoriale au même titre que le projet de fusion des ligues.

### FUSION DES LIGUES

► La réforme territoriale nous (fédération – ligues – clubs) offrira des opportunités nouvelles : favoriser l'innovation ; renouveler les ressources ; refonder la mutualisation ; redonner de la cohérence ; répondre aux enjeux de l'évolution du bénévolat ; favoriser une logique de réseau.

La mise en œuvre opérationnelle de ce projet nécessite une approche rigoureuse. La liste des questions administratives et comptables sont en effet nombreuses. En bonne entente, la fédération est à l'écoute des ligues afin de les accompagner dans ces fusions.

Les délais de réalisation sont forcément variables en fonction des territoires car aucune situation n'est identique. Les procédures de fusion pourraient donc s'étaler sur le dernier trimestre 2016.

► Au niveau sportif. Cette réforme territoriale qui va réduire le nombre de ligue de 28 à 23, impactera l'organisation du Taekwondo français. Comme il l'a été annoncé aux Présidents de Ligue, « la Fédération a décidé de maintenir l'organisation des 28 championnats régionaux qualificatifs pour les différents championnats de France. Les ligues ayant fusionnées au cours de l'année 2016 devront donc organiser deux championnats régionaux correspondant à leur ancien territoire. Les licenciés souhaitant participer à ces compétitions devront s'inscrire aux championnats de la zone géographique de leur club.

Les quotas de qualification des championnats de France et de la Coupe de France minimes, prévus par le règlement des compétitions en vigueur (adopté par le Comité Directeur de la FFTDA du 10 janvier 2015), restent inchangés. Le nombre de qualifiés sera déterminé par le nombre de licenciés des ligues de la saison précédente et sera donc communiqué après le 31 août 2016.»



## STATUTS ET REGLEMENTS FEDERAUX

► Pour répondre aux enjeux de société et poursuivre le développement du Taekwondo national, la FFTDA et ses organes décentralisés ont la nécessité perpétuelle de réformer ses services (compétition, formation, arbitrage) mais aussi son mode de gouvernance. Lors du dernier comité directeur (le 11 juin 2016), les projets de modifications (*non-cumul et limitation du nombre de certains mandats ; parité ; nombre de sièges...*) ont été présentés, débattus et adoptés par les membres. Avant de vous les présenter dans le détail, ils devront être validés lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire planifiée le 24 septembre 2016.

## PROJET DE DEVELOPPEMENT : DE L'IDEE A L'ACTION

► Placée sous le signe de la reconstruction, la saison 2015/2016 a permis aux élus de se recentrer sur les problématiques fédérales afin de dessiner les contours de notre projet de développement. Les commissions planchent depuis octobre 2015 et les chefs de projet devront remettre d'ici la fin juillet 2016 leurs préconisations.

Décider d'une stratégie, c'est à dire choisir le chemin qui nous semble le plus pertinent, est une question de premier ordre. L'empressement n'est pas de mise. Un temps de réflexion nécessaire pour avoir une compréhension aussi fine que possible du contexte, évaluer les besoins, identifier et impliquer les acteurs, diagnostiquer les problématiques et élaborer des projets.

Les recommandations seront donc présentées lors du prochain comité directeur par les élus référents avant d'être publiées officiellement.

Cette méthodologie de travail plus collective, qui peut paraître longue pour certains, démontre une volonté forte de se démarquer du fonctionnement passé.

## ZOOM

### LA COMMISSION FINANCIERE

► En amont du comité directeur, la commission financière s'est réunie pour la seconde fois. Cette commission est composée de trois membres du comité directeur : Roger Barbe, Abdelhak Hashas, Bernard Philippe; de la trésorière : Patricia Allonge et d'un membre de la DTN : Frédéric Barberis.

Son rôle est triple : établir des procédures (*ordre de mission, notes de frais, contrôles...*) selon une démarche qualité, en accord avec les différents services ; préparer le travail délibératif du comité directeur et de l'assemblée générale (validation des frais de déplacements et synthèse des dépenses - définir les procédures de validation des documents présentés et travailler sur leur présentation).

Le fonctionnement de la commission financière et les nouvelles dispositions concernant le cadrage budgétaire sont particulièrement appréciés du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Lors de notre dernier entretien, la confiance et la volonté de travailler en étroite collaboration sur le fonctionnement fédéral nous ont été réaffirmées.



## POINT MEDIA

► Ces dernières semaines, la fédération a fait face à des campagnes médiatiques ressassant les dysfonctionnements passés. Suite à un article publié par l'AFP et relayé dans différents média, la FFTDA tient à apporter les précisions suivantes. La nouvelle équipe dirigeante de la FFTDA, installée depuis juillet 2015, est naturellement informée de l'existence de certains dysfonctionnements passés, qu'elle ne cautionne évidemment en rien. Elle se tient à la disposition de la justice pour apporter son concours si cela se révélait nécessaire à une éventuelle enquête. En toute hypothèse, il n'a pas été attendu le tumulte médiatique de ces derniers jours pour remédier aux dysfonctionnements constatés.

► Dans la continuité des actions mises en place à l'été 2015, les dirigeants se sont attachés à instaurer un fonctionnement transparent, sain et conforme aux obligations de service public. Cela a abouti à de nouvelles dispositions concernant le cadrage budgétaire et à une restructuration des différents services fédéraux (fonctionnement, organisation du siège, restructuration de la Direction Technique Nationale). Cette clarification est importante pour éviter tout amalgame entre des dysfonctionnements passés et la restructuration en cours.»

► Les émissions « Complément d'Enquête » et « Stade 2 », pointaient du doigt les demandes de participation financière faites par la fédération à certains athlètes. Cette situation regrettable a effectivement existé de mai 2014 à juin 2015 et a concerné quatre compétitions. La raison invoquée à l'époque était de constituer un groupe élargi sur certains championnats (les participations financières n'ayant pas été réclamées en cas de médailles). Cette disposition a immédiatement été stoppée en juillet 2015. Elle ne correspond pas à la politique sportive de la nouvelle équipe dirigeante et ne remet pas en cause la politique d'accompagnement socio-professionnel instaurée depuis trois ans à la FFTDA. Cette dernière permet aux sportifs de haut-niveau de réaliser les performances à la hauteur de leur potentiel, tout en leur garantissant la poursuite d'une formation et d'une insertion professionnelle correspondant à leurs capacités et leurs aspirations. Nos athlètes sont nos premiers ambassadeurs et à ce titre leur accompagnement est essentiel. Ne pas s'engager dans cette voie irait à l'encontre de nos valeurs de respect, d'entraide et de solidarité.



# PLAN CITOYEN DU SPORT

## SERVICE CIVIQUE ET ACTIONS

► Faire référence à nos valeurs me conduit naturellement à faire un point sur le Plan Citoyen du Sport. La démarche « Citoyens du sport » consiste à garantir le rôle évident du sport dans l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble, mais aussi dans la formation, l'insertion, et dans une restructuration des territoires autour d'équipements favorisant la mixité sociale et dans l'emploi.

► En tant qu'acteur majeur, la FFTDA doit se doter de moyens et d'outils pour développer et valoriser les actions citoyennes en son sein. L'équipe fédérale a donc été renforcée, début mai, par l'arrivée de deux personnes en service civique : Aymane Mohamed et Jérémy Monan. Ils seront dédiés à la mise en œuvre opérationnelle du plan fédéral et placés sous le tutorat de David Robert en collaboration avec Carine Zelmanovitch pour la planification des travaux. Leur mission qui s'achèvera en janvier 2017, est de déployer les valeurs civiques et citoyennes lors des manifestations au travers différentes activités : conception d'outils (affiches, clips vidéos, kit,...) sensibilisation à destination de tous les acteurs (compétiteurs, arbitres, supporters, parents,...) ; promotion des valeurs ; gestion de stand d'animations ; recueil et analyse des actions menées par les clubs issus des QPV et ZRR ; valorisation des opérations réalisées pour les publics issus des QPV\* et ZRR\*\* ; mise en œuvre des actions fédérales à destination des populations jeunes et éloignées des pratiques de clubs.

► Au mois de Mai, deux opérations se sont déroulées avec succès. La tenue du stand « Citoyens du Sport » à l'occasion des championnats de France jeunes, a permis aux 850 compétiteurs âgés de 9 à 14 ans, de recevoir une plaquette « Faisons un Taekwondo Citoyen » contenant des jeux et un flyer sur les valeurs du taekwondo et rappelant les comportements à respecter. Lors de l'Euro seniors à Montreux, 38 jeunes issus de 8 DFER (Dispositif de Formation des Elites Régionales) ont été conviés par la FFTDA à participer à l'événement en tant que supporter et reporters. L'objectif était de sensibiliser nos jeunes talents aux valeurs citoyennes en les mettant au cœur de l'action.

► Actuellement, nos deux services civiques travaillent sur la réalisation d'une affiche « Faisons un taekwondo citoyen » qui sera transmise aux clubs affiliés à la rentrée de septembre. Elle illustrera les bons comportements que doivent adopter les différents acteurs du Taekwondo. A titre d'exemple, elle rappellera « *qu'en tant que dirigeant – Je suis garant du fonctionnement solidaire, équitable et démocratique de mon club. J'agis pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers* » ou encore « *qu'en tant qu'arbitre – Je fais respecter la règle auprès de tous. Je suis garant du fair-play. Je m'assure que la sécurité de chacun est préservée* ».

\*QPV : Quartier Prioritaires de la politique de la Ville

\*\*ZRR : Zone de Revitalisation Rurale



## POUR CONCLURE

Si juin annonce la trêve estivale pour les clubs, le Taekwondo, notamment à l'international ne prendra pas de vacances. Les Bleus seront sur tous les fronts, en compétition ou en stage de préparation. Notre devoir est de soutenir nos athlètes afin de les porter vers la victoire. Au siège fédéral, l'heure de la quille n'a pas sonné non plus. Tous les services s'attellent à préparer la saison prochaine entre réorganisation de la DTN, évolution de la plateforme de prise de licence (affiliation disponible en juillet; factures, relances et avoirs dématérialisés...), welcome-week, planification des compétitions. Les chantiers seront encore nombreux en 2016/2017. La FFTDA a cependant l'obligation de se projeter et de s'inscrire dans son époque pour assurer ses missions et continuer d'encadrer nos disciplines dans l'intérêt de ses licenciés. Son avenir commence maintenant.

*Denis ODJO,  
Président de la FFTDA*

